climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

BTP

PRÉVENTION ET VALORISATION DES MATÉRIAUX ET DES DÉCHETS ISSUS DE CHANTIERS

LES OBJECTIFS DU PRPGD
Principes de la prévention et de la gestion des déchets

L'ACCOMPAGNEMENT
Les axes de l'appel à projets

EXEMPLES DE PROJETS RETENUS

ENTREPRISES

POURQUOI LIMITER ET VALORISER LES MATÉRIAUX ET DÉCHETS ISSUS DES CHANTIERS DU BTP ?

Grand consommateur de ressources naturelles, le secteur du BTP produit également beaucoup de déchets sur les chantiers. Les déchets du BTP (inertes dans leur grande majorité) représentent à eux seuls 15,6 Mt/an soit 69 % des 22,7 Mt/an de déchets générés à l'échelle du Grand Est.
Les déblais terreux sont insuffisamment valorisés alors qu'ils représentent plus de 7 millions de tonnes à l'échelle de la région Grand Est.

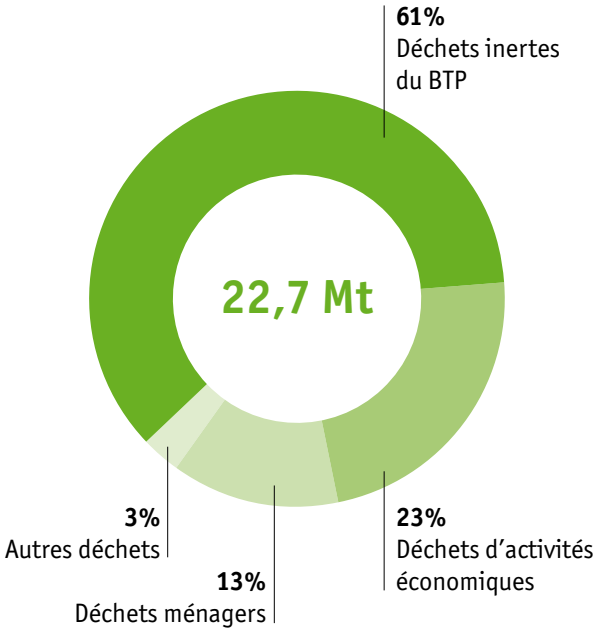

QUEL ACCOMPAGNEMENT PAR L'ADEME ET LA RÉGION ?

Pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière BTP et anticiper la création d'une filière de reprise des déchets du bâtiment sous responsabilité élargie du producteur, comme le prévoit la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, un appel à projets de la Région Grand Est et de l'ADEME accompagne les projets autour de 4 axes :

AXE 1

Favoriser les opérations **d'aménagement, de construction ou de déconstruction démonstratifs** par le soutien des chantiers exemplaires en termes de gestion des déchets. Sont éligibles les maîtres d'ouvrage publics ou privés, hors particuliers.

AXE 2

Intégrer l'économie circulaire dans les marchés et les études grâce à l'accompagnement des maîtres d'ouvrage et des acteurs territoriaux. Cet axe de l'appel à projets est avant tout destiné aux maîtres d'ouvrages et aménageurs, et toutes structures œuvrant dans le Grand Est dans le secteur économique de la construction.

AXE 3

Développer de nouveaux services permettant d'améliorer le recyclage et la valorisation des déchets. Cet axe s'adresse aux organismes représentatifs de l'intérêt des entreprises, aux collectivités et aux associations.

AXE 4

Contribuer à l'amélioration et à l'augmentation des capacités de **réemploi/réutilisation et recyclage** par le soutien aux études et aux investissements dans des équipements nécessaires à la prévention et au recyclage des déchets du BTP et plus particulièrement ceux qui concernent la valorisation des matériaux/déchets terreux. Cet axe cible les entreprises du BTP.

Adopté le 17 octobre 2019 par le Conseil Régional du Grand Est, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD - https://www.grandest.fr/le-plan-regional-de-prevention-et-gestions-des-dechets-prpgd/**) cible des objectifs ambitieux de prévention et de valorisation des déchets de chantiers à l'horizon 2031, désormais intégrés dans le SRADDET approuvé le 24 janvier 2020.**

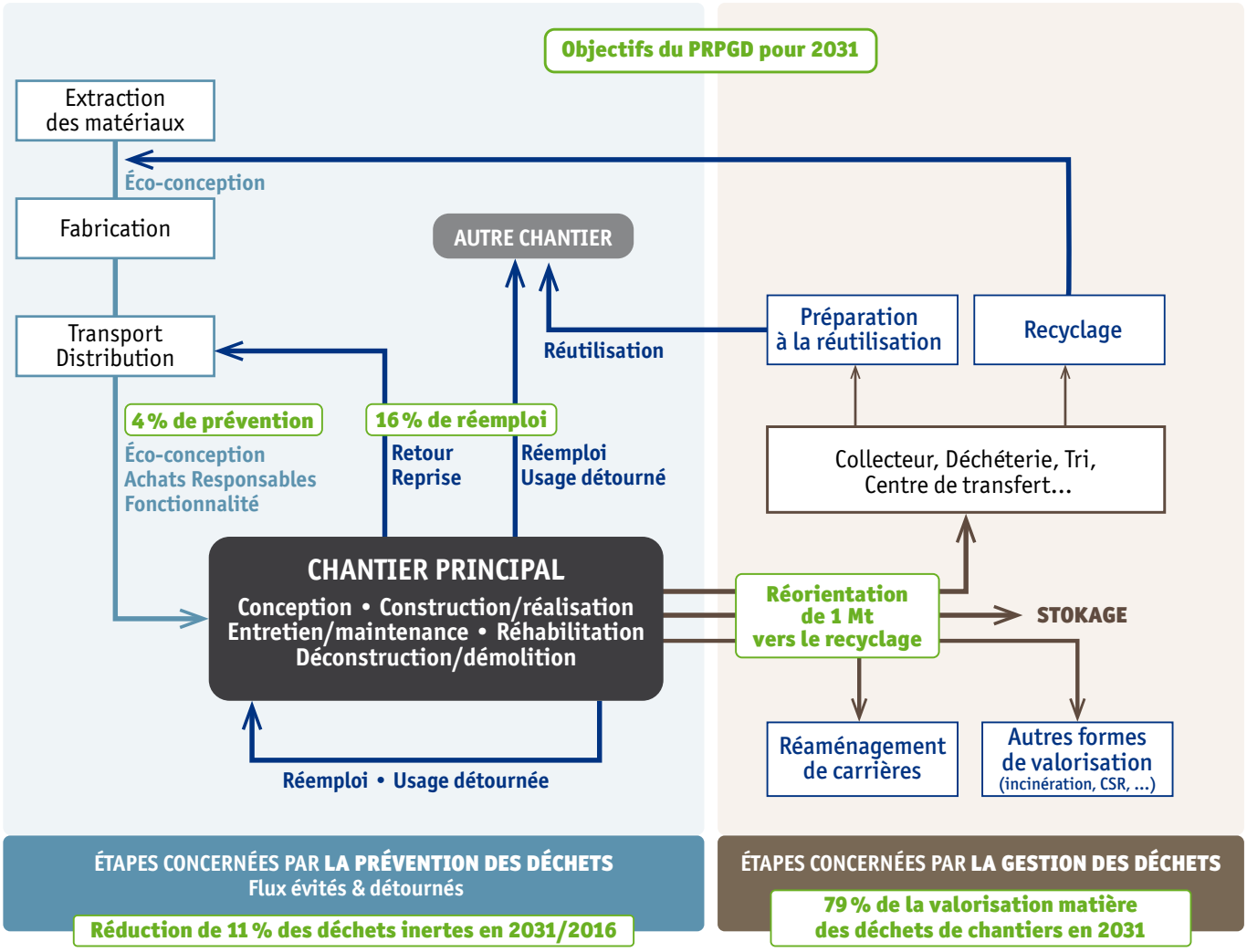

Source : guide ADEME « Bâtiment et Travaux publics, prévention et valorisation des déchets »
https://www.ademe.fr/batiment-travaux-publics-prevention-valorisation-dechets

CERTAINS CRITÈRES DE SÉLECTION SONT COMMUNS AUX DIFFÉRENTS AXES DE L'APPEL À PROJETS :

> la localisation du projet sur le territoire de la Région Grand Est,
> l'impact du projet sur les plans économique et environnemental et la prise en compte des objectifs de développement durable,
> le caractère incitatif de l'aide (effet de levier),
> la clarté, la précision et la qualité du dossier de candidature,
> la motivation du maître d'ouvrage,
> le caractère reproductible de l'opération,
> l'adéquation des moyens mis en œuvre pour limiter la production de déchets et cibler une valorisation ambitieuse des déchets,
> la mise en œuvre d'une démarche qualité.

Un jury de sélection composé de membres compétents dans le domaine des déchets ou du secteur BTP évalue chaque dossier de candidature.

Pour répondre à l'appel à projets et sélectionner les documents de candidature, rendez-vous sur le site Climaxion, rubrique « aides financières », thématique « recyclage des déchets ».

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS RETENUS

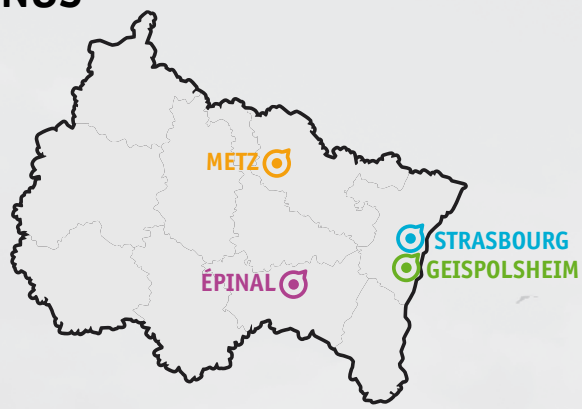

AXE 1

RÉNOVATION DE L'HÔTEL IBIS

Groupe Accor Invest - STRASBOURG (67)

Le projet vise à identifier le potentiel de réemploi / réutilisation des matériaux issus de la rénovation de l'hôtel IBIS de Strasbourg.
Il permet de réduire la production de déchets (diagnostic ressources avec identification d'une structure locale de réinsertion pour le réemploi des matériaux) et d'éviter l'enfouissement de déchets grâce à la réutilisation des matériaux.
La mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été confiée à ELAN (conception et exécution). Ce dernier a proposé une mission supplémentaire d'AMO Economie Circulaire (EC) avec caractérisation des matériaux de déconstruction, identification de filières de réemploi / valorisation et accompagnement logistique (intégration de l'économie circulaire dans les marchés et pilotage de la déconstruction).

AXE 2

ÉTUDE TERRITORIALE VISANT À DÉPLOYER UNE FILIÈRE DE RÉEMPLOI ET DE VALORISATION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU BTP

Sovodeb - ÉPINAL (88)

Étude territoriale associant l'ensemble des acteurs du BTP afin de définir un schéma organisationnel de collecte et de valorisation des déchets du BTP sur le département des Vosges.
Volonté politique locale forte pour trouver de nouvelles solutions de gestion des déchets afin de faire face à la réduction des capacités d'incinération et d'enfouissement et au renchérissement de leur coût.
L'étude de faisabilité doit déterminer le programme des actions à conduire et l'animation pluriannuelle à mettre en place.

AXE 3

MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION LOGICIELLE DE MAINTENANCE PRÉDICTIVE

Batigère - METZ (57)

Le projet consiste à mettre au point un logiciel de maintenance prédictive permettant de limiter la production de déchets, notamment pour les bailleurs sociaux.
Ce logiciel permet d'optimiser la programmation des entretiens de logements et de réduire la production des déchets (maintenance réalisées en fonction de l'état réel des matériaux, élaboration de liste de matériels et de ressources ré exploitables, annuaire du réemploi...).

AXE 4

DÉVELOPPEMENT D'UNE INSTALLATION DE VALORISATION DE DÉBLAIS TERREUX PAR CHAULAGE

Entreprise Ceterra - GEISPOLSHEIM (57)

Ce projet innovant vise à traiter environ 120 000 t/an de terres (cible principale du PRPGD) par des cendres volantes de l'industrie papetière.
Il permet d'améliorer le maillage régional par extension d'une plateforme de recyclage et de valorisation des déchets du BTP notamment des terres, pour l'agglomération strasbourgeoise.

Tous les contacts sur www.climaxion.fr rubrique « entreprise »

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Dagré Communication | www.dagre.fr | RCS 390 920 411 | Mai 2020